



Le partenaire de votre entreprise



L'engagement dans l'action sociale

La Caisse des Institutions Sociales du BTP est une association de loi 1901 dont l'action principale est de développer et gérer des œuvres sociales pour les entreprises du BTP des Hauts de France.

Créée en 1921 et développée jusqu'à aujourd'hui par des entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics, la C.I.S accompagne au quotidien les entreprises et leur personnel lors d'étapes importantes de leur vie professionnelle et personnelle.



L'aide au management/L'accompagnement

Notre vocation est d'accompagner les employeurs du BTP en leur proposant un service externalisé de management social de leur entreprise.

L'accompagnement du personnel, sa valorisation, l'épanouissement de chacun jusqu'au soutien humain et financier lors de moments difficiles sont des objectifs que nous souhaitons atteindre aux côtés des chefs d'entreprise du BTP.

Spécificités BTP

Les adhérents de la C.I.S sont toutes des entreprises du BTP (et activités assimilées). Notre connaissance de ce secteur bien spécifique nous permet de comprendre les besoins, les attentes et les contraintes liées à notre famille.

La C.I.S est un organisme patronal administré par les trois syndicats patronaux de la profession de la région Nord-Pas-de-Calais : la FFB (Fédération Française du Bâtiment), la CAPEB (la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises de Bâtiment) et la FRTP (Fédération Régionale des Travaux Publics)

Adhérer à la CIS pour 3 objectifs :

Accompagner

les familles des salariés
dans les situations
difficiles, les étapes
importantes d'une
vie personnelle et
professionnelle

Motiver

les salariés en leur
donnant accès
à des avantages
supplémentaires, du
pouvoir d'achat

Valoriser

vos collaborateurs
en donnant une
dimension sociale à
votre entreprise



3 services complémentaires pour répondre à vos objectifs



> **Pouvoir d'achat**



> **Secours social**



> **Primes et prix**

Les prestations peuvent concerner : **L'employeur, le personnel, l'entreprise et les Comités d'Entreprise.**

Le capital le plus précieux d'une entreprise est bien **son capital humain**. Préserver le bien-être de ses collaborateurs est essentielle. Selon une étude TNS : "le **bien-être au travail** a des implications au niveau individuel, notamment, sur la santé physique et morale des salariés et sur leur vie familiale. Ensuite, il a des implications au niveau de l'entreprise car des salariés heureux [...] sont source de productivité et de compétitivité."

NOS
SERVICES

POUVOIR D'ACHAT

Réductions permanentes jusqu'à **-50%**
sur plus de 800 enseignes !



LOISIRS À PRIX RÉDUITS

- Cinémas
- Parcs d'attractions et de loisirs
- Concerts / Spectacles
- Rencontres sportives (football, rugby...)
- Les Bowlings / Kartings / Lasergame
- Réductions sur permis de conduire.
- Piscines / Patinoires

Pouvoir d'achat

● Bons d'achat

Grandes surfaces, shopping homme femme enfants, cosmétiques, sport, bricolage, voyages, loisirs, multi-enseignes...

Vous récupérez des **bons d'achat à prix préférentiel** à utiliser dans vos enseignes préférées.



● Carte Butterfly

Profitez de réductions sur plus de 1200 enseignes avec la carte **BUTTERFLY** ! shopping, services, locations auto, hôtels, sorties, vacances...



NOS
SERVICES

VACANCES DE LA C.I.S

Les bons plans sur toutes les destinations

● Réductions toute l'année

Locations, campings, hôtels, villages vacances, profitez de **5 à 40% de remise** lors de la réservation avec nos partenaires vacances sur votre séjour en France et à l'étranger...

● La participation vacances

Les familles bénéficient d'un **remboursement de 5€** par nuit par personne sur un séjour auprès de nos partenaires.

● Séjours Privilèges

Séjours choisis par nos soins à des prix attractifs : **jusqu'à - 50%**. Parmi notre sélection de partenaires, vous partez au choix à la mer, à la montagne, aux sports d'hiver à des tarifs fous.

● Centres de vacances enfants / colonies de vacances

Découvrir, partager, voyager. Les traditionnels centres de vacances de la C.I.S permettent à vos enfants d'expérimenter tout cela. Nous proposons une sélection de séjours pour tous les goûts et tous les âges (de 6 à 17 ans)



Franceloc



Pierre & Vacances

LOOK
VOYAGES

Belambra
clubs



LE SECOURS SOCIAL

Le service de secours social de la C.I.S demeure une volonté historique de notre organisme de porter assistance aux salariés et employeurs du BTP rencontrant un accident de vie.

Les aléas de la vie, qu'ils soient d'ordre **financiers, familiaux, médicaux...** engendrent des situations personnelles, économiques ou professionnelles qu'il est possible de résoudre.

C'est pour cette raison que la C.I.S. met à disposition du bénéficiaire et de sa famille, **les services d'un assistant social.**



NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Budget

- Gestion budgétaire
- Aide financière
- Endettement/
Surendettement

Santé au travail Handicap

- Suivi des arrêts maladie
 - Maternité
 - Invalidité

Logement

- Accès au logement
- Prestations Action
Logement
- Relation avec les bailleurs

Famille

- Relations familiales
(couples, enfants,
ascendants)
- Maladie, décès d'un
proche

Travail

- Vécu poste de travail
- Accompagnement
- Projet professionnel
 - Retraite

LES MISSIONS DE L'ASSISTANT SOCIAL

Démarche : notre assistant social prend contact avec votre salarié à la demande de l'employeur. Il retranscrit ensuite les différentes étapes de l'accompagnement mis en place (prise en charge, rdv effectué, passage devant la commission sociale, décision...).

L'accompagnement humain :

- **Accompagner et soutenir** les salariés dans la résolution de leurs difficultés.
- Les **informer et les conseiller** en visant leur autonomie.
- **Faire le lien** avec les partenaires institutionnels compétents et les acteurs de l'Entreprise.
- Monter des dossiers de **versements financiers** si nécessaire et les présenter à la commission de la C.I.S.

Témoignage

Entreprise CATHELAIN 350 salariés, située à Hermies.

« L'un de nos salariés traversait une mauvaise période de sa vie personnelle. A cause de problèmes de santé, conjugués à des difficultés familiales, sa situation budgétaire s'est rapidement dégradée, sans parler de son état psychologique. La prise en charge de l'assistant social de la CIS lui a permis de rompre un certain isolement et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Les conseils et le soutien financier octroyé lui ont permis de faire face à cette difficulté passagère. Nous remercions le service social de la CIS de lui avoir évité une situation de surendettement et d'être revenu avec un meilleur moral sur les chantiers. »



L'accompagnement financier

Lors de décès ou de situation dite de détresse, l'assistant social sollicite un secours financier auprès de la commission sociale de la C.I.S. Celle-ci fixe un montant destiné à **réguler une situation**.

Décès d'un salarié ou d'un conjoint	1000 € + 400 € / enfant à charge
Maladie grave / longue durée	Jusqu'à 1 250 € par an
Détresse économique	Jusqu'à 1 250 €

LES PRIMES & PRIX

La C.I.S est engagée à plus d'un titre dans l'action sociale en relation avec la vie professionnelle. A différentes étapes d'une carrière professionnelle la C.I.S soutient de manière active les salariés du BTP en récompensant des faits remarquables.

L'objectif : valoriser vos salariés.

Prime à l'obtention d'un diplôme professionnel

Tout salarié d'une entreprise adhérente ayant **obtenu un diplôme professionnel en apprentissage** et qui est embauché bénéficie d'une **prime de 450 €**.

> Diplôme reconnu : BEP / CAP, BAC PRO / BP, Bac + 2 BTP"

Prime à l'obtention des médailles du travail

Tout salarié d'une **entreprise de BTP qui reçoit une médaille** de travail OR et GRAND OR peut prétendre à une prime versée par la C.I.S.

> médaille Or (35 ans de carrière) : 300 €
> médaille Grand Or (40 ans de carrière) : 450 €

Prime à l'embauche d'une femme en métier manuel

Toute salariée **embauchée en CDI** dans une entreprise adhérente peut prétendre à une **prime de 500 €**

Allocation centre aéré

Une participation forfaitaire de 50 € par enfant de salarié ou d'employeur est attribué sur présentation de facture acquittée d'un centre aéré.

Témoignage

Entreprise LIONET 35 salariés, peinture décoration, située à Hazebrouck.

« Chaque année l'entreprise accueille plusieurs jeunes en contrat d'apprentissage débouchant sur l'obtention de CAP, BAC PRO, jusqu'au BAC +2. La transmission de notre savoir-faire aux nouvelles générations, qui sont nos futurs collaborateurs, est pour nous un choix évident. A l'obtention de chaque diplôme, les apprentis reçoivent une prime lorsqu'ils poursuivent la formation ou sont embauchés dans l'entreprise. En tant qu'employeur cette prime octroyée par la CIS est un moyen idéal de les valoriser et de les motiver lors de cette étape importante. »





De vraies économies toute l'année avec la CIS !



Didier, conducteur d'engins à Dunkerque

"Merci à la CIS pour ma prime de médaille du travail !"



Sylvie, secrétaire dans une entreprise d'électricité à Lille

Le prix sur le séjour en camping est vraiment avantageux et les séjours proposés correspondent à ce que l'on cherche !



Julien, peintre à Arras

Sympa les économies sur les courses alimentaires. L'aide pour les centres aérés c'est aussi un vrai "plus" !

POUR TOUTE QUESTION, DEMANDE DE RDV : 03.20.45.82.25 / WWW.CIS-BTP.COM

Avantages CIS	Gains
● UNE AIDE AU CENTRE AÉRÉ POUR 2 ENFANTS	100€
● 6 PLACES DE CINÉMA (6.5€ au lieu de 11.20 €)	28€
● UN BUDGET ANNUEL DE COURSES ALIMENTAIRES (2 400 €)	144€
● ÉCONOMIE TOTALE SUR UNE ANNÉE	282€
● UN SÉJOUR DANS UN CAMPING CAPFUN DANS L'HÉRAULT : (670€ au lieu de 966€)	296€
● UNE SORTIE AU PARC ASTÉRIX POUR 4 PERSONNES (34€ au lieu de 49€)	60€
● COURSES ANNUELLES DE 350 € CHEZ DECATHLON	18€
● ÉCONOMIE TOTALE SUR UNE ANNÉE	374€
● UNE PRIME DE MÉDAILLE DU TRAVAIL POUR 35 ANNÉES DE CARRIÈRE	300€
● 2 PARTIES DE BOWLING POUR 4 (4.5€ au lieu de 7.5€)	24€
● UN REMBOURSEMENT VACANCES DANS UNE LOCATION DE VACANCES	140€
● ÉCONOMIE TOTALE SUR UNE ANNÉE	464€

PRATIQUE

NOS OUTILS POUR INFORMER, COMMANDER... UN RÉEL SERVICE EXTERNALISÉ À VOTRE ENTREPRISE !

ACTUS
BONS PLANS
TÉLÉCHARGE-
MENT



Rdv sur notre site :
www.cis-btp.com

- Découvrez toutes les actualités (matches, spectacles, promotions, événements)
- Téléchargez nos bons de commande ou formulaires de prestation
- Parcourez notre catalogue pour profiter de tous nos avantages.



Une e-boutique

Rapide et pratique, toute la billetterie en quelques clics avec notre boutique en ligne. Paiement sécurisé

POUR ÊTRE
INFORMÉ DE
TOUTES NOS
ACTUALITÉS



Une newsletter

pour communiquer avec les salariés et les informer en temps réel de nos dernières actualités.



Réseaux sociaux

La CIS présente sur vos réseaux sociaux, jeux, promos de dernière minute, actus...

INFOS
PRATIQUES

CONDITIONS POUR ADHÉRER ET BÉNÉFICIER DE L'ENSEMBLE DE NOS SERVICES :

- être une entreprise de BTP (ou évoluant dans un secteur connexe du BTP)
- être domicilié dans les Hauts de France
- s'acquitter d'une cotisation trimestrielle de 0.25 % de la masse salariale brute.



Un coût moyen de 5€* par salarié par mois seulement !
Cette cotisation donne droit à l'utilisation de l'ensemble des services.

*selon une moyenne des cotisations de nos adhérents actuels

.....

**Pour toute demande de renseignement
sur nos services : 03.20.45.82.25**

**Pour rencontrer notre chargé de relations
entreprises : 06.28.79.17.42**

L'assistant social : 03.20.99.25.38

.....

Caisse des Institutions Sociales
270 bd Clémenceau 59700 Marcq-en-Baroeul
Tel : 03.20.45.82.25 / fax : 03.20.45.81.22
www.cis-btp.com / contact@cis-btp.com



• Caisse des Institutions Sociales
• 270 bd Clémenceau 59700 Marcq-en-Baroeul
• Tel : 03.20.45.82.25 / Fax : 03.20.45.81.22
• www.cis-btp.com / contact@cis-btp.com

